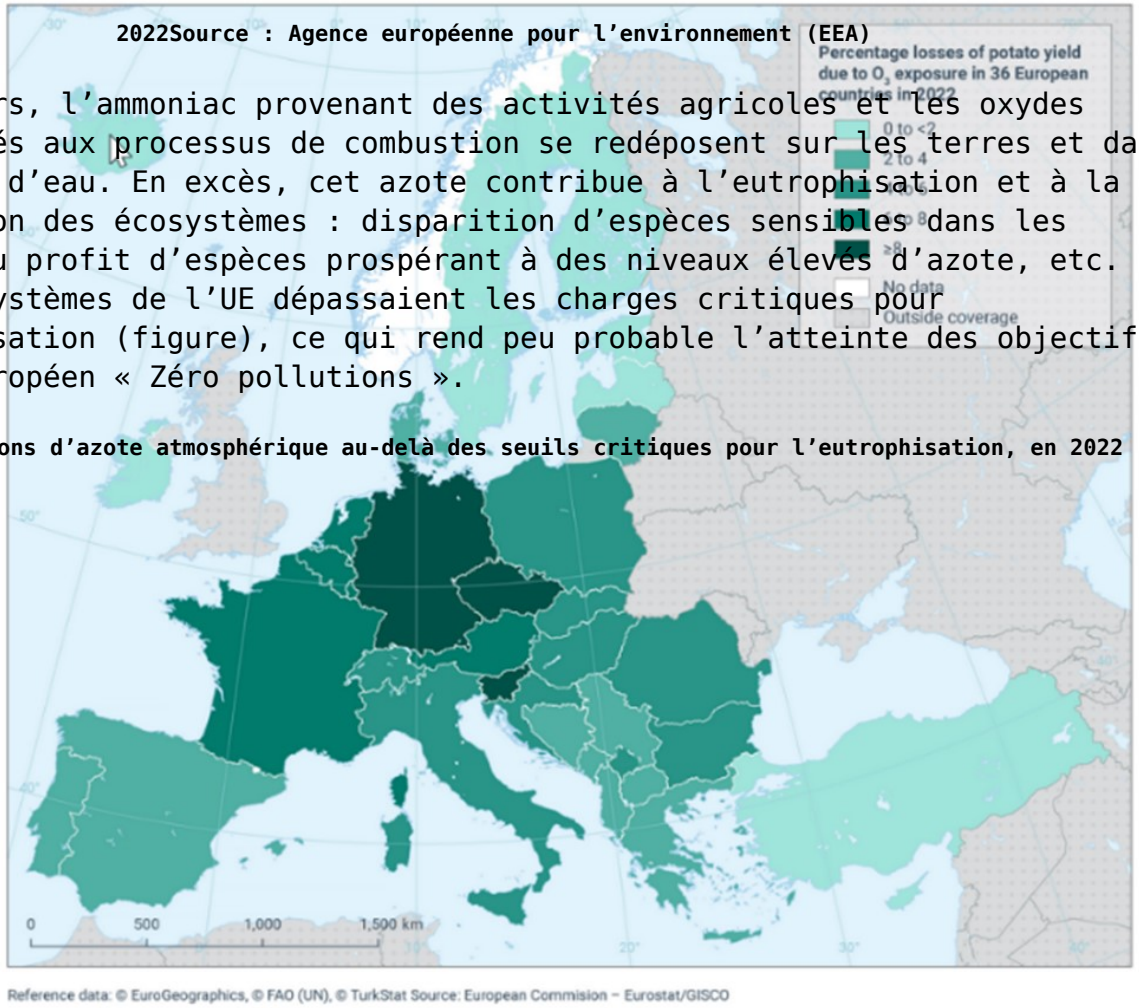
Les impacts des polluants atmosphériques sur la végétation en Europe

24 février 2025

L'Agence européenne pour l'environnement a publié une note, en décembre 2024, qui décrit les effets de la pollution de l'air sur les terres agricoles, les forêts et les autres écosystèmes. Elle s'appuie sur les données communiquées par les États membres, pour 2022, dans le cadre de la directive européenne sur la qualité de l'air ambiant.

Près d'un tiers des terres agricoles européennes étaient exposées à des concentrations d'ozone troposphérique (O_3) supérieures à la valeur seuil fixée pour la protection de la végétation. La limitation de la photosynthèse qui en a découlé a conduit à des pertes de rendement importantes, en particulier en France : 6,9 % pour le blé et 7,1 % pour les pommes de terre (figure). L'O_3 endommage également les forêts.

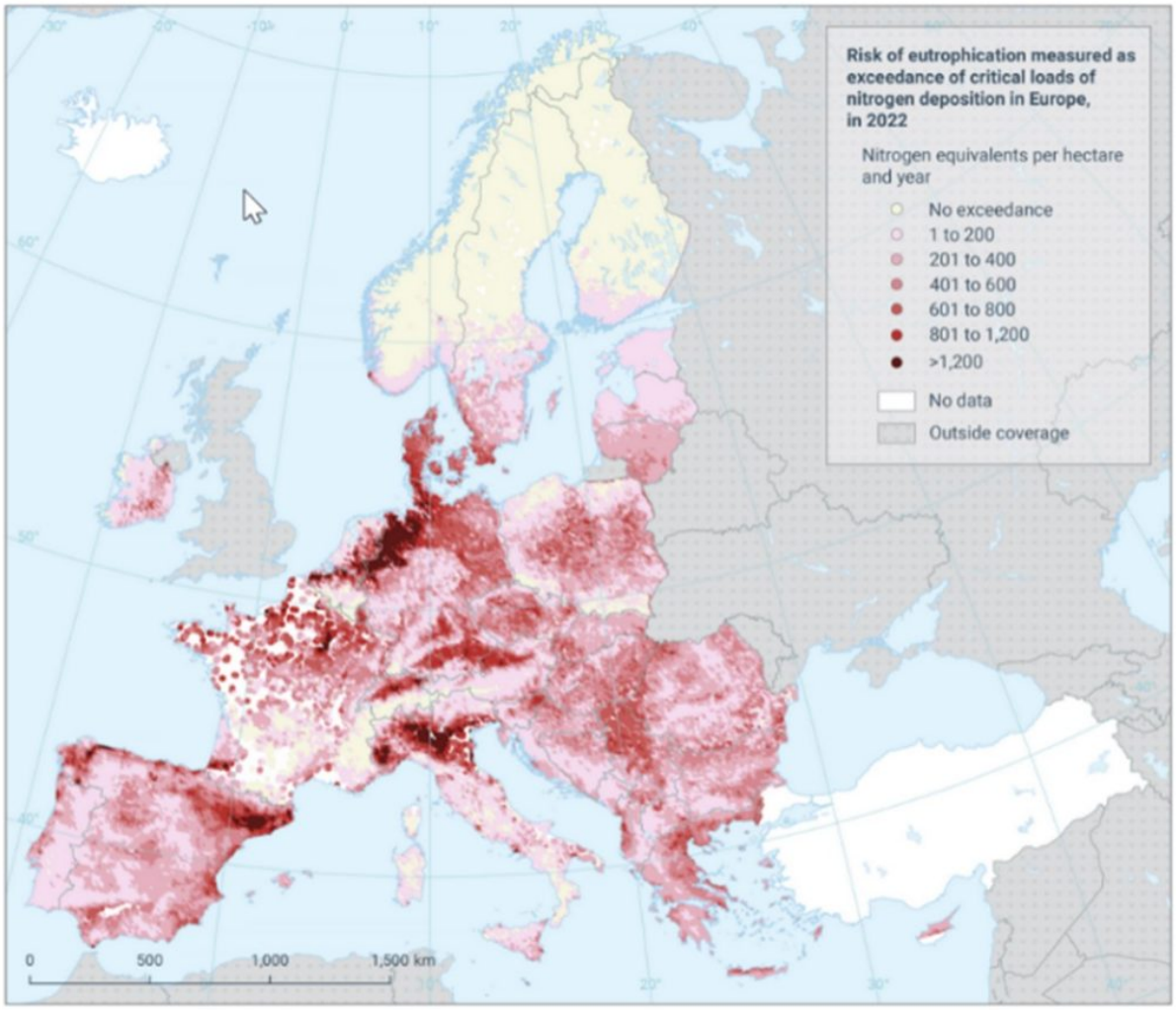
Pertes de rendement (en %) liées à l'exposition à l'ozone troposphérique (O_3), pour les pommes de



2022Source : Agence européenne pour l'environnement (EEA)

Par ailleurs, l'ammoniac provenant des activités agricoles et les oxydes d'azote liés aux processus de combustion se redéposent sur les terres et dans les masses d'eau. En excès, cet azote contribue à l'eutrophisation et à la modification des écosystèmes : disparition d'espèces sensibles dans les prairies au profit d'espèces prospérant à des niveaux élevés d'azote, etc. 73 % des écosystèmes de l'UE dépassaient les charges critiques pour l'eutrophisation (figure), ce qui rend peu probable l'atteinte des objectifs du plan européen « Zéro pollutions ».

Redépositions d'azote atmosphérique au-delà des seuils critiques pour l'eutrophisation, en 2022



Source : Agence européenne pour l’environnement (EEA)

Source : Agence européenne pour l’environnement (EEA)